

Des sénateurs “catholiques” font échouer le projet de loi défendant la liberté religieuse contre l’avis unanime des évêques...

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [Défense de la vie](#), [Élus catholiques](#), [Episcopat](#), [Points non négociables](#)

Date : 2 mars 2012



Le projet de loi **Respect for Right of Conscience Act** (S. 1467) visant à garantir le droit des employeurs – notamment catholiques – à ne pas être contraints à couvrir la contraception, les pilules abortives et la stérilisation – une couverture imposée par le **HHS Mandate** du gouvernement **Obama** –, qui avait été présenté au Sénat par le sénateur **Roy Blunt** (un baptiste) et était soutenu par la **Conférence épiscopale** américaine, a été rejeté le 1^{er} mars à une courte majorité (51 voix contre 48). Ce rejet a incité Mgr **William Lori**, évêque de Bridgeport (Connecticut) et président de la commission *ad hoc* de la **Conférence épiscopale** sur la liberté religieuse, à exprimer sa consternation et à rappeler la ferme volonté des évêques de poursuivre la bataille jusqu’à ce que les droits à la protection de la conscience soient pleinement restaurés aux États-Unis – un projet de loi similaire devrait être débattu à la Chambre des Représentants. Le plus consternant dans cette affaire, c’est que 13 sénateurs “catholiques” (tous Démocrates) ont voté le rejet de ce projet de loi. Si ces sénateurs “catholiques” avaient voté conformément aux enseignements de l’Église exprimés par la voix unanime de leurs évêques, la loi aurait été largement votée par 61 voix contre 38 ! Les “catholiques” qui ont voté contre ce que l’Église enseigne, contre ce que leur conscience aurait dû leur dicter et contre le Premier Amendement, sont des misérables et ils viennent de porter un coup sévère à leur Église et à l’unité catholique. Les temps s’annoncent difficile pour l’Église catholique, mais que des “catholiques” les rendent encore plus difficiles dépasse l’entendement et ne peut inspirer que le mépris.